



*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 novembre 2025  
N°133

### L'État accompagne le départ du terminal méthanier flottant installé dans le port du Havre

Suite à la décision du Tribunal administratif de Rouen du 16 octobre 2025, l'État prendra prochainement un arrêté mettant fin au maintien en exploitation du terminal méthanier flottant installé dans le port du Havre, dans le respect des dispositions législatives existantes.

Dans les semaines à venir, l'État accompagnera le départ du terminal méthanier dans les meilleures conditions et en concertation avec les différents acteurs concernés.

#### **Contacts presse :**

Cabinet de Roland Lescure : [presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr)

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – [presse.bercy@finances.gouv.fr](mailto:presse.bercy@finances.gouv.fr)